

Afin de garantir la sécurité de tous, les accueils de la CPAM du Finistère resteront fermés jusqu'à nouvel avis, y compris nos permanences. En cas de besoin, nos assurés pourront effectuer et suivre leurs démarches en ligne en se connectant à leur compte « ameli ». En cas de nécessité, il sera possible de prendre un rendez-vous téléphonique par internet ou au 36 46. A la date et heure du rendez-vous fixé, le numéro de téléphone qui s'affichera sera le 02.98.76.41.99.

Les correspondances sont à adresser par voie postale à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, au 1 rue de Savoie 29282 Brest Cedex. L'Assurance Maladie reste mobilisée pour garantir les remboursements des soins et le paiement des prestations.

MAISON DE L'EMPLOI

En raison de la crise sanitaire actuelle, la Maison de l'Emploi ne sera pas ré-ouverte au public, du 11 au 29 mai.

En cas de besoin, nous restons joignables par téléphone au 02.98.21.13.14 (ou au 07.49.15.46.92) ou par mail à l'adresse suivante : maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr

A partir du 18 mai, possibilité de vous recevoir en entretien individuel UNIQUEMENT sur prise de rendez-vous pour des demandes urgentes ou cas particulier, de 9 h à 12 h avec port du masque obligatoire par les usagers (merci de venir avec votre propre stylo).

INFO RELATIVE AUX DECLARATIONS DE REVENUS

Si vous souhaitez un accompagnement pour effectuer votre déclaration, il est possible de demander un RDV téléphonique avec un agent des finances publiques, en appelant le 0809 401 401, ou en sollicitant un RDV sur www.impots.gouv.fr via la rubrique « contact » ou via l'espace personnel.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Le Folgoët : mois de mai, mois de Marie, mois des pemp sul.

Deux propositions depuis dimanche dernier : un office marial diffusé, avec prédication de cet office assurée par Mgr Olivier Ribadeau Dumas, nouveau recteur du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes. En audio à 8 h 45 le dimanche sur RCF. Sur internet, toute la journée du dimanche. On peut les suivre en communion les uns avec les autres à 15 h ou 18 h.

Sites du diocèse : diocese-quimper.fr : site de la paroisse : ndfolgoet.fr, sur la page Facebook de la paroisse : <https://www.facebook.com/ndfolgoet/>. **Depuis le 11 mai** : une proposition de pèlerinage, sous forme de démarche personnelle ou par petits groupes (moins de 10 personnes) à vivre à la basilique en six étapes : à la fontaine, devant la croix, devant l'autel, devant le vitrail de Saläun ar Fol, devant la statue de Notre-Dame du Folgoët, et devant le Saint-Sacrement. Un feuillet sera mis à disposition des personnes à l'entrée de la basilique. Une urne recueillera les intentions de prière des pèlerins (les écrire avant). Vous pouvez vous organiser pour venir en groupes, par exemple un groupe par commune, en prenant une croix de votre église. Transmettez l'information autour de vous ! Venez faire votre pèlerinage au Folgoët !

Il est possible aussi d'y rencontrer un prêtre pour une écoute ou pour se confesser.

Contactez le recteur du Folgoët, P. Hervé Bougeard.

Pour les semaines à venir :

Les obsèques : elles continuent d'être célébrées par les prêtres, de préférence au cimetière de la paroisse, dans les églises si la famille le souhaite et si les bénévoles sont disponibles pour préparer l'église et la nettoyer après la célébration. Les assemblées sont limitées à 20 personnes.



KANNADIG AN TI-KËR BULLETIN MUNICIPAL

**Numéro 8 - Vendredi 22 MAI 2020
SPECIAL DECONFINEMENT**

RAPPEL : en l'absence de traitement, la meilleure des protections pour tous est de respecter en permanence les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée. Infos officielles : <http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



ACCES LITTORAL

Nouvel arrêté en vigueur autorisant les activités de plaisance sur la commune affiché dans les 2 mairies : vous pouvez désormais utiliser votre bateau et aller en mer sereinement, pour pêcher ou simplement naviguer. Les mêmes consignes restent applicables : gestes barrières, navigation avec des membres d'un même groupe familial, pas plus de 10, l'accès aux zones de mouillages restent soumis à la réglementation des accès aux plages.



MASQUES

La commune a commandé 3 000 masques en tissu. Une 1ère livraison est arrivée et sera distribuée de la manière suivante :

1 masque par personne vulnérable, présente sur le registre communal dédié. Distribution par les bénévoles de la réserve. 1 masque pour les usagers de l'AMR et ADMR, distribution par les bénévoles.

2 masques pour chacun des 39 collégiens : distribution à domicile.

2 masques pour les enseignants et les personnes qui travaillent dans les écoles de la commune.

Une fois ces priorités abouties, distribution d'un masque par personne résidant à Plouneour-Brignogan-Plages à l'année. Les dates et modalités sont à déterminer une fois que nous aurons reçu la totalité de la commande.

La municipalité remercie très sincèrement tous les bénévoles qui ont cousu des masques et tous ceux qui participent aux diverses actions de solidarité.



QUESTIONNAIRE

La commune a pour projet l'aménagement des centralités et de leurs liaisons. La crise sanitaire que nous traversons ne permettant pas l'organisation de temps publics (balade publique entre autres), un questionnaire à destination de la population a été élaboré afin de réfléchir, ensemble, à l'évolution de notre commune.

Celui-ci est disponible dans les 2 mairies, les commerces ouverts et est également téléchargeable sur le site de la commune www.plouneour-brignogan-plages.fr.

Retour souhaité des questionnaires dans les 2 mairies au plus tard pour le 25 mai. Merci d'avance pour votre participation.



BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL

Réouverture le mardi 19 mai. Pas de changement d'horaires pour l'instant. Consignes à respecter : pas plus de 2 adhérents à l'intérieur, 1 seule personne/famille, port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée et à la sortie, respect de la distanciation physique, respect du sens de circulation, interdiction de toucher les livres, passage rapide afin d'accueillir d'autres adhérents. Chacun pourra préparer sa visite en consultant le catalogue en ligne sur <http://bibliobrignogon.free.fr/>. Arriver avec un choix de 4 ou 5 titres serait souhaitable afin de ne pas perdre de temps et d'accueillir le maximum d'adhérents. Réservation de livres possible sur <http://bibliobrignogon.free.fr/> de façon à pouvoir préparer les livres choisis, dans la mesure de leur disponibilité et permettre aux permanentes de les remettre directement aux adhérents. Merci de rapporter rapidement les livres empruntés avant le confinement.

BIBLIOTHEQUE DE PLOUNEOUR

Reprise du service de prêts **depuis le mercredi 20/05**. Nouveaux horaires valables 15 jours : mercredi et vendredi de 16 h à 18 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h. Du gel sera mis à disposition des lecteurs, le port du masque sera obligatoire. Merci et bon retour à la Bibliothèque.

BRIGODOU MUSEE DU COQUILLAGE

Jeux de questions/réponses pour les enfants sur le site brigoudou.fr.

HISTOIRE SUR DEMANDE : Régine Bertrand raconte une histoire en ligne pour les enfants (2/3 ans à 7/8 ans).

Contactez Régine au **06.63.26.07.51**.

Nouveau : possibilité d'aide aux devoirs, même contact.



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira **le mercredi 27 mai** à 18 h 30 à la salle Paotr Treoure (rue des Ecoles à Plouneour) à huit clos.

SERVICE URBANISME : exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06.

Avis de dépôt PC : Dominique CABON, route de Trez Uhel, construction maison individuelle. Camping Kerurus, réalisation local à vélo. **Avis de dépôt DP** : Patrick VOISIN, 11 rue de la Corniche, rénovation habitation.

PC ACCORDE : Jacques PRONOST, 28 cité du Goueltoc, extension maison. **Non opposition DP** : Loïc PERROT, Menfrancon, réfection toiture.



VOS COMMERCES OUVERTS AU QUOTIDIEN :

PROXI - 02.98.83.40.57 – Livraison possible. Reprise des horaires habituels : lundi au samedi, 6 h 30/12 h 30 et 13 h 30/19 h 30. Dimanches et jours fériés : 6 h 30/12 h 30 et 15 h/19 h. Masques et cartes bancaires conseillés. Merci à vous.

uniquement – Livraison possible.

LE FOURNIL boulangerie – 02.98.41.25.47. Du mardi au samedi 7 h/13 h et 15 h 45/19 h.

Dimanche et jours fériés 7 h 30/12 h 30.

LE GRAND LARGE Tabac Presse Pain – 02.98.83.55.85.

LES MOUETTES Tabac Presse – 02.98.83.47.04

RESTAURANT AU P'TIT NICE : plats à emporter (**nouveaux menus**) disponibles sur facebook (au P'tit Nice) flyers disponibles dans les commerces. Commandes : 09.83.90.82.09.

CREPERIE PIZZERIA DE KERURUS : ouverture tous les jours de 11 h 30 à 14 h et 18 h à 21 h pour la vente à emporter : pizzas, burgers et frites. Commandes au 02.30.82.38.17.

BOUED KAFE : réouverture du restaurant uniquement pour de l'emporté. Plats chauds, sandwiches chauds et froids, frites maison, boissons, desserts. Renseignements et commandes au 02.98.83.54.52.

VENTES A EMPORTER : RESTRICTION DES HORAIRES : l'arrêté préfectoral en date du 20/03/2020 impose que les restaurants et débits de boissons qui exercent la vente à emporter ou la livraison, cessent leur activité entre 22 h et 5 h. Aucun autre service de livraison aux particuliers ne sera accepté dans cette tranche horaire, excepté pour les personnes de 65 ans et plus conformément à l'article L113-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Marché du vendredi : Place de la Liberté : fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, pains et boucher. Les étals sont éloignés les uns des autres, merci de respecter les distanciations sociales !

MECAMER : réouverture de tout le magasin du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Découvrez chaque jour des nouveautés sur la page Facebook. Merci à vous et à très vite. 02.98.83.52.69 - 06.63.95.35.02 - mecamer29@wanadoo.fr.

MÉLUSINE COUTURE : réouverture à la Gare avec toutes les précautions recommandées, VENTE DE MASQUES TISSU LAVABLES, adultes, enfants. Horaires, lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 30/12 h et de 14 h/17 h 30, nous sommes ravis de vous revoir, 02.98.83.59.60 www.melusinecouture.com.

GALERIE REG'ARTS, avenue du Général de Gaulle : réouverture dès le mardi 2/06, de 15 h 30 à 18 h 30 tous les jours sauf le lundi. Pour la sécurité de tous, port du masque, désinfection des mains, respect des distanciations seront exigés.



REPRISE DES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE ET REPORT DE COLLECTE AIRES DE DÉCHETS VERTS

Une semaine après leur réouverture, les sites de la déchèterie de Lesneven (Gouerven) et des aires de déchets verts de Plounéour-Brignogan-Plages (Lanveur) et de Guis-sény (Kergoniou) reprennent leurs horaires habituels à savoir de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45 du lundi au samedi et seront fermés les dimanches et jours fériés. Les vendredis et samedis sont de nouveau accessibles aux particuliers.

Concernant les professionnels conventionnés, ils pourront dès le 11 mai accéder à la déchèterie sans modulation même si le jour ne correspond pas à leur immatriculation.

Afin de réguler la circulation sur le site de Gouerven (Lesneven), les barrières installées seront prochainement mises en service et limiteront l'accès à 4 véhicules par aires de déchargement. Elles seront activées sur présentation d'une carte d'accès au point d'apport volontaire. Merci de vous munir dès à présent de votre carte lors de votre visite.

Certaines catégories de déchets peuvent être refusées (mobilier/matelas/sommiers/déchets toxiques...) en raison des conditions d'intervention de nos prestataires qui peuvent être perturbées.

REPORT DE COLLECTE
Jeudi 21 mai (Ascension). BAC JAUNE : Brignogan-Plages + Plounéour-Trez : **la collecte sera avancée au mercredi 20 mai.**

MAISON MEDICALE : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.
PHARMACIE : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14.
PHARMACIE DE GARDE 3237.

CABINETS INFIRMIERS : Brignogan-Plages (02.98.83.55.25), 6 avenue du Général de Gaulle. **En raison de l'épidémie, pas de permanences au cabinet.** Plounéour-Trez (02.98.83.55.44), place de la Mairie.

AMR : avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE : sas mairie de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, sur le côté de la salle de sports à Plounéour, au stade de foot à Kervillo.

NUMEROS D'URGENCE : Pompiers 18 – SAMU 15 – Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40. Eau et assainissement – 02.98.83.02.80. Numéro vert gratuit spécial COVID-19 0800.130.000. Solidarité Ecoute 0800.474.788.

DERATISATION

Avis de passage de la société APA, **mercredi 10 juin** à 9 h sur Brignogan-Plages et 14 h sur Plounéour-Trez. Si vous avez des problèmes de rongeurs, veuillez vous inscrire dans l'une des deux mairies avant le mardi 9 juin.



LA COMMUNE RECRUTE

Un agent d'accueil en CDD DU 22 JUIN AU 28 AOUT 2020 pour la mairie annexe à Plounéour. Renseignements 02.98.83.40.06

HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE LESNEVEN

Compte tenu des travaux actuels, l'hôtel communautaire n'est pas en mesure d'accueillir du public. Un accueil téléphonique au 02.98.21.11.77 et par mail contact@clcl.bzh reste néanmoins opérationnel aux horaires habituels. Pour les demandes ne pouvant être traitées à distance, les personnels d'accueil pourront proposer aux usagers des créneaux de rendez-vous sous condition de porter un masque (à défaut, l'entrée dans le bâtiment sera refusée).

En raison du jour férié du jeudi 21 mai (Ascension), les accueils de l'ensemble des services de la CLCL seront également fermés le vendredi 22 mai.



PERMANENCE TELEPHONIQUE CLIC GERONTOLOGIQUE

le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9 h à 12 h au 02.98.21.02.02.



STOP AUX LINGETTES

Dans ce contexte d'épidémie, beaucoup ont tendance à sur-utiliser les lingettes nettoyantes. Malheureusement beaucoup d'entre elles sont encore jetées dans les toilettes... En plus d'être une aberration écologique, ce geste représente un vrai fléau pour les réseaux et pompes de relevage d'assainissement !

Alors on fait quoi ? On jette tout simplement lingettes, sopalins et rouleaux de papiers toilette dans sa poubelle d'ordures ménagères. Même s'il est indiqué sur l'emballage « biodégradables ».

Et pour aller plus loin, on dit **STOP AUX LINGETTES JETABLES** et on reprend l'utilisation de simples bouts de tissus pour faire son ménage (chiffons, torchons, vêtements usés...).

Merci de respecter le travail des agents du service Eau/Assainissement qui se mobilisent, en équipes réduites, pour assurer la continuité de la collecte et du traitement de vos eaux usées !



SERVICE ECONOMIE

Le service Economie est joignable par mail à economie@clcl.bzh

SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Bons d'achat solidaire CLCL sur la plateforme Boutiques des légendes : déjà 30 commerces, artisans, restaurateurs de la CLCL y sont inscrits et grâce à la mobilisation de chacun près de 2 000 € de bons d'achat ont été commandés sur la plateforme ! DEUX MILLE MERCIS à chacun d'avoir rapidement répondu présent et contribué à soutenir les commerces du territoire ! La solidarité continue grâce à vous. Alors faites grimper la cagnotte et la trésorerie de vos boutiques préférées. Commerçants, artisans, restaurateurs, inscrivez-vous sur www.boutiques-des-legendes.fr/creez-votre-compte-bons-dachat. Habitants et consommateurs, continuez vos bonnes actions et parlez du site <https://boutiques-des-legendes.fr/rubrique/bon-dachat/> autour de vous.



PIÉGEAGE FRELONS ASIATIQUES

Les reines de frelons asiatiques, les « fondatrices » commencent à sortir de leur confinement hivernal. C'est donc la période idéale pour le piégeage, et ce jusqu'à début juin, pour limiter la prolifération des frelons asiatiques et assurer la protection de nos abeilles.

Pour réaliser un piège, prenez une bouteille d'eau dans laquelle vous faites 2 trous de 1 cm pour l'entrée des frelons, ou placez sur le goulot un des capuchons jaunes fournis par la Communauté de Communes en 2018. Dans ce piège, vous utiliserez un mélange 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis, de grenadine ou de fraise...

Placer le piège à 1 m, 1.50 m à proximité d'arbres ou arbustes à fleurs (camélia, prunus...). Renouveler le mélange tous les 10 à 15 jours, sans laver le piège : les phéromones laissées par les frelons capturés attirent les autres frelons asiatiques. En présence d'un nid, prenez contact avec la mairie de votre commune, le référent interviendra et demandera l'intervention d'un prestataire si nécessaire. Pour rappel, la Communauté de Communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.